

**ADDENDUM 1**

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC6)

**PROPOSITION D'ACTION CONCERTÉE POUR LE FRANCISCAIN (*Pontoporia blainvillei*) DÉJÀ INSCRIT AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION**

**UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.5**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP14**

Recommandé pour adoption.

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

Le Plan de gestion de la conservation (CMP) de la Commission baleinière internationale (CBI) pour le dauphin franciscain est mis en œuvre depuis 2016 et a déjà fait l'objet de deux mises à jour. L'objectif des auteurs de la proposition était que l'action concertée soutienne la mise en œuvre du CMP existant.